



⊙ préfecture
□ limite départementale

■ zone vulnérable aux nitrates
— grand et moyen cours d'eau
— autre cours d'eau
■ plan d'eau

La directive européenne 91/676/CEE dite Nitrates a pour objectif de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origines agricole.

En France elle se traduit par la définition de territoires (les zones vulnérables) où sont imposées des pratiques agricoles particulières pour limiter les risques de pollution (le programme d'action).

Ces territoires et ce programme d'action font régulièrement l'objet d'actualisation